

REPORTING RÉUNION

Nom du Reporter : RICHARD Matthieu IRT / Service ADE

Date et lieu de réunion :

Mardi 13/03/2018 à 16h00,
IRT

Objet(s) de la réunion : Groupe Technique Vol libre

Participants :

- PGHM : David FUENTES
- PGHM : Olivier FERNANDEZ
- ONF : Bernard LABROSSE
- Parc national : Mikaël ALPHA
- SYPRAL : Agnès LAVAUD
- SYPRAL : Joël DAVID
- DJSCS : Vincent HOAREAU
- IRT : Jérôme VASSAL
- IRT : Stephan ULLIAC
- IRT : Stéphane TOTALMY
- IRT : Matthieu RICHARD

Points évoqués :

- Programme des travaux et aménagements : bilan 2017 et actions 2018
- Panneaux d'informations des sites
- Veille et entretien
- Points divers

Réalisations 2017

En 2017, l'IRT a contribué à l'aménagement des sites de :

- Grand Coude 1050
- Colimaçons 800
- Pointe des Châteaux
- Kélonia

Le détail des aménagements est indiqué dans le pdf en annexe.

Remarques concernant l'aménagement de ces sites :

Pointe des Châteaux

La végétation envahissante pose problème. L'IRT propose de défricher une bande de 10 mètres de large le long du délaissé routier pour permettre aux parapentistes de valider le posé. Le Conservatoire botanique a proposé un protocole d'éradication des « zépinard » mais il est compliqué de le rendre opérationnel. Il faudra sans doute que l'IRT fasse une procédure de mise en marché pour contracter une entreprise qui mette en place le

protocole du Conservatoire botanique.

Colimaçons 800

Le Sypral trouve que le local poubelle et les barrières métallique pour empêcher les intrusions sur l'aire de décollage sont dangereux. Il faudrait arrondir les angles coupants.

L'IRT a besoin de retours écrits (ex : des mails) pour pouvoir ensuite solliciter une entreprise métallurgique et modifier les angles coupants.

D'autre part, l'association d'emplois verts a enlevé le vétiver sur la pente du décollage pour mettre des fleurs. Du coup, la terre ravine et atterri sur le décollage en contrebas. Le vétiver avait aussi l'avantage de retenir les parapentistes qui partait dans la pente après un mauvais décollage.

L'IRT contactera l'association emplois verts sur ce sujet.

Actions prévues en 2018

Le programme d'actions 2018 de l'IRT est indiqué dans la présentation pdf.

Atterrissage Kélonia

En phase 1 (voir cartographie), des zones de pliage vont être créées en sous-bois. Sur la zone d'atterrissage de la parcelle Région, le porché et le bois de lait seront coupés ainsi que les « zépinard ». Le filaos sur la parcelle de la case de Stéphane Ciccione sera coupé.

En phase 2, un programme de restauration écologique sera mené au niveau des tapis de pliage et jusqu'à la route nationale. Sur le chemin allant à la case de Stéphane Ciccione des bandes de roulement seront installées pour agrandir les aires de pliage et permettre l'accès par véhicule à la case.

L'IRT étudiera aussi la réalisation d'un chemin piéton en pied de talus pour rejoindre le parking au niveau de la Pointe des Châteaux.

Le groupe technique valide la phase 1, qui doit avoir lieu rapidement. Il est demandé à l'IRT de marquer et protéger les arbres endémiques proches des nouvelles zones de pliage. La phase 2 aura lieu en deuxième partie d'année 2018.

Mr Chane Pane porte un projet de restauration de plage sur sa parcelle, numéro CD 15 qui représente la majorité de l'espace de l'aire d'atterrissage. Des contacts ont été pris par le SYPRAL et l'IRT avec Mr Chane Pane afin de travailler en concertation et préserver l'activité du vol libre. D'autres rencontres sont prévues dans le but de rendre compatible les 2 activités. Dossier à suivre en 2018.

Les membres du groupe technique souligne qu'il faut être attentif sur le sujet du cheminement le long de la route nationale jusqu'à Pointe des Châteaux.

La demande d'AOT faite par l'IRT à la DEAL concerne la possibilité de déplacer le corail

présent sur la parcelle Région et l'autorisation de poser sur la plage.
La DJSCS et le PGHM soutiennent cette démarche et relaierons la demande auprès de la DEAL.

Un permis d'aménager doit être demandé à la mairie de Saint-Leu pour installer des panneaux « risques de collision » au bord de la plage.

Atterrissage rivière des Galets

L'IRT va demander au TCO de poser une manche à air sur la digue amont. Il faudra installer un mât de 6 mètres de haut.

Le PGHM demande à aller vite sur cette action car il y a beaucoup d'accident sur ce site.

Pour faire une zone d'atterrissage dégagée dans la rivière des galets, une demande d'AOT devra être faite à la DEAL.

Bellemène 740

La balise météo a déjà été posée mais volée quelques jours plus tard.

Le mât a été rallongé et la balise va être posée à nouveau.

La gendarmerie fera des rondes sur cette zone.

Panneaux d'information sur site

En annexe les différentes maquettes proposées. Elles reprennent la charte graphique Parc national / ONF / Conseil départemental.

Le Conseil départemental a envoyé un mail à l'IRT et approuve la maquette mais en gravant la feuille de fanjan sur le poteau plutôt que sur la plaque.

L'ONF n'est pas d'accord sur le panneau directionnel signalant un point de vue. Il est préférable d'indiquer un symbole de parapente plutôt que de point de vue. Cela permet de conserver la confidentialité des sites sur l'espace départemento-domanial et d'éviter de potentiels conflits d'usage. La signalisation directionnelle des sites de parapente comme le Maïdo peut être installée sur la signalétique ONF. Dans ce cas, les besoins de chaque site sont à étudier sur place au cas par cas.

L'ONF demande que les panneaux d'information des sites ne soient pas visibles depuis la route.

Chaque panneau d'information comprend une carte illustrant le plan de vol. Le groupe technique préfère que le fond de carte soit une carte IGN 1/25000.

L'ONF indique que le coût total d'un panneau (conception, fabrication et pose) est de 2 500 €. Le panneau en site isolé coûte 700 €.

Il est convenu de mettre le premier panneau sur le site de Piton Textor (site test) puis de définir un programme de déploiement des panneaux avec les membres du groupe technique.

Panneau Piton Textor : l'IRT envoie la maquette à la ligue de vol libre et au Sypral pour

indiquer le plan de vol sur la carte. Ensuite, l'IRT envoie la maquette finalisée au groupe technique pour validation.

Veille et entretien

Vu la diminution du nombre d'emplois verts, l'IRT voulait évoquer pendant cette réunion l'organisation de l'entretien des sites avec la ligue de vol libre. Cette dernière n'étant pas représentée, le sujet est remis à plus tard.

L'IRT demande au Sypral de lui signaler par mail quand il y a un problème d'entretien ou de dégradation sur les sites de vol libre. Le Sypral est d'accord.

Points divers

Aire du Tabac

L'IRT va regarder qui est propriétaire. S'il y a conventionnement, il faudra prévoir des garde-fous pour éviter des accidents dû à la proximité de la route des tamarins.

Convention ONF / IRT

L'ONF dénoncera dans l'année la convention avec l'IRT pour pouvoir en écrire une nouvelle actualisée.

Le Sypral indique qu'il y a un bon potentiel de vol à Salazie et qu'il faudrait faire des repérages avec Lao Parapente avant la réécriture de la convention.

Kélonia

La question d'installer des toilettes à Kélonia est posée. L'IRT est d'accord sur le principe mais la réalisation prendra du temps.

Fermeture séance :

Fin réunion : 18h30